

# Menu

Du lundi 08 au vendredi 12 Mai 2023

## Lundi

Férié

## Mardi

Filet de colin au curry, poivrons et coriandre

Boulgour bio

Fromage à tartiner Kiri bio

Purée de pomme bio

BN casse croûte  
Lait nature bio   
Purée de pomme coing

## Mercredi

Concombre bio à la menthe

Blanquette de veau

(sauté de veau, champignons, carottes, oignons, poireaux, bouquet garni, crème)

Riz créole bio

Yaourt nature bio

Pain au chocolat  
Fruit de saison

## Jeudi

Taboulé bio au basilic (semoule bio, tomates, concombre et basilic)

Rôti de dinde label rouge

Petits pois à l'anglaise

Emmental bio

Kiwi bio

Tranches de brioche  
Lait nature bio   
Purée de pomme fraise

**Pain bio produit localement**

(atelier dans le 91 ; une partie de la farine provient de blés cultivés en IDF)

Ces menus et goûters sont susceptibles de modifications en fonction des arrivages, des cours ou de tout imprévu.



Toutes nos viandes sont nées, élevées et abattues en France, à l'exception du veau (France ou né en Allemagne, élevé et abattu en Hollande) et de l'agneau (Irlande/ N.-Zélande)

Produit issu de l'Agriculture Biologique

Label Rouge

Volaille de qualité certifiée



Poisson issu d'une pêche durable certifiée



Appellation d'Origine Protégée ou Indication Géographique Protégée



Fruits, légumes et laitages subventionnés dans le cadre du programme d'aide de l'UE à destination des écoles



## Vendredi

Menu végétarien

Salade verte, dés de mimolette, huile d'olive et ciboulette

Omelette nature bio

Brocolis bio aux oignons

Tarte au chocolat

Pain bio au sésame   
Chanteneige  
Fruit de saison

La liste des allergènes présents dans les menus est disponible sur le site internet de la CDE13 (<https://caissedesecolesparis13.fr>) et dans chaque réféctoire.

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques.